



**SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES**

Section Maine-et-Loire/Deux-Sèvres du Courrier de l'Ouest

Membre Fondateur



De la Fédération Internationale des Journalistes et de l'Union Syndicale Solidaires

## Un syndicat digne de ce nom informe les salariés

Dans un communiqué envoyé ce jour, la direction du Courrier de l'Ouest indique que le compte-rendu du Comité d'entreprise envoyé cette semaine par le Syndicat national des journalistes serait inexact. C'est sa liberté, comme c'est la liberté du SNJ d'informer les salariés du journal sur ce qui se trame derrière leur dos.

La direction du Courrier de l'Ouest se fait une drôle d'idée des instances représentatives du personnel. Dans ce communiqué, la direction vise délibérément « une élue journaliste » qui n'aurait pas compris les chiffres. Cette élue parlait du résultat d'exploitation 2017 lorsqu'elle évoquait le chiffre de 3,5 millions d'euros et non de la perspective de résultat d'exploitation 2018. Celle qui se trompe, c'est la direction. Et ce qui n'est « pas acceptable », c'est d'évoquer des propos « outranciers » et de la « désinformation » sans pointer ce qui en relève selon elle.

Rappelons-le : chaque élu qui siège au comité d'entreprise, comme aux réunions des délégués du personnel ou du CHSCT, n'est pas soumis au lien de subordination établi par le contrat de travail. Stigmatiser un élu peut-être passible de discrimination syndicale.

Le SNJ ne lance pas de « campagne de désinformation » mais fait son job par le biais de ses représentants du personnel auxquels il renouvelle toute sa confiance.

Le SNJ demande depuis des mois à la direction des discussions sur l'emploi et l'organisation à la rédaction. Le SNJ ne voit toujours rien venir alors que le dialogue social s'instaure à Ouest-France. Deux poids, deux mesures ?

Le SNJ insiste et demande à être associé aux discussions qui se dérouleront à Ouest-France à partir du 17 septembre au sujet de la répartition des territoires et des projets de mutualisation, qui auront forcément des conséquences sur les journalistes des Journaux de Loire. Devant le silence de la direction, les délégués syndicaux des Journaux de Loire ont formulé cette demande auprès du groupe SIPA.

Angers, vendredi 29 juin 2018.